



Uwo wri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°316 DU 2 AU 8 MAI 2022

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit: au moins 8 personnes tuées dont 5 cadavres retrouvés, 1 personne enlevée, 2 victimes de VSBG et 4 membres du parti CNL arrêtés arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 femme et 2 enfants tués.

Des membres de la milice Imbonerakure, des poli-

ciers, des agents du SNR, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées à la gouvernance et aux faits sécuritaires ont été relevés dans les différentes localités du pays.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

III. DE LA GOUVERNANCE

II. AUTRES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	3
.....	3
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE</i>	3
.....	3
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</i>	3
.....	3
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
.....	3
<i>I.1.3. DES CAS D'INFANTICIDES ET D'ASSASSINATS D'ENFANTS</i>	4
.....	4
<i>I.1.4. DES PERSONNES TUEES AUX FAITS SECURITAIRES</i>	4
.....	4
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	4
.....	4
<i>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE</i>	4
.....	4
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	5
.....	5
<i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	5
.....	5
<i>I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	5
.....	5
<i>II. DE LA GOUVERNANCE</i>	5
.....	5
<i>III. AUTRES FAITS SECURITAIRES</i>	7
.....	7
<i>IV. CONCLUSION</i>	8
.....	8

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AT	: <i>Agents de Transmission</i>
CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
MSF	: <i>Médecins Sans Frontières</i>
ONG	: <i>Organisation Non Gouvernementale</i>
OPJ	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
PNB	: <i>Police Nationale du Burundi</i>
RDC	: <i>République Démocratique du Congo</i>
RTNB	: <i>Radio Télévision Nationale du Burundi</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Un militaire tué en commune Ntahagwa, Bujumbura Mairie

En date du 4 mai 2022, à l'Hôpital militaire de Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, adjudant Claver Bahati, militaire du camp Muzinda, originaire de la commune Ruhororo, province Ngozi, qui était en renfort au 212^{ème} bataillon à Gihanga, a succombé à ses blessures lui infligées par Major Kwizera. Selon des sources sur place, en date du 8 avril 2022, la victime était dans un bistrot appartenant à Gisiga, à la 9^{ème} avenue à Gihanga où cet of-

ficier Kwizera l'a rencontrée avant de verser par terre sa bière en l'exigeant de rentrer. La victime est rentrée avec ce major accompagné par ses AT et en cours de chemin, cet officier a ordonné à ses gardes de la désarmer et ils l'ont battu à l'aide d'une ceinture militaire au niveau du visage et des bâtons au niveau du ventre. La victime a fui en retournant vers le bistrot où ces militaires l'ont rejoint et l'ont battue en complicité avec Gisiga. Selon les mêmes sources, la victime est allée se faire soigner à l'hôpital militaire de Kamenge, en date du 11 avril 2022.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 2 mai 2022, à moins de 30 mètres d'une position militaire, sur la colline Kirwati, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'une jeune fille non identifié, âgée d'une vingtaine d'années, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime présentait des signes qu'elle a été tuée par étranglement. Selon les mêmes sources, ce corps a été enterré par la population sur l'ordre de Sadiki Ndaruzaniye, chef de zone Rukaramu.

Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mai 2022 indique qu'en date du 1^{er} mai 2022, au quartier Kagoma, commune Kayokwe, province Mwaro, un corps sans vie de Minani, âgé de 67 ans, veilleur a été retrouvé devant une maison qu'il gardait. Selon des sources sur place, le corps sans vie a été vu en premier lieu par son ami qui était venu lui rendre visite. Selon les mêmes sources, les circonstances de sa mort restent inconnues.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mwumba, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date

du 5 mai 2022 indique qu'en date du 5 février 2022, dans la vallée de Vyerwa, près de la rivière Nkaka, commune Mwumba, province Ngozi, un corps sans vie de Bernard Nsabimana, employé de l'Hôtel Winners en ville de Ngozi, a été retrouvé. Selon des sources sur place, il avait été tué la veille par Musafili Niyonkuru, responsable provincial des Imbonerakure à Ngozi en complicité avec Gérard Ntahomvukiye, membre de la milice Imbonerakure, infirmier de l'hôpital autonome de Ngozi. Selon le porte-parole de la police, le corps a été transporté à moto jusqu'à Vyerwa par un Imbonerakure du nom de Niyorukundo. Les trois présumés auteurs ont été arrêtés et ont été présentés à la RTNB par le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye.

Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune et province Rutana

En date du 5 mai 2022, sur la colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, un corps sans vie d'un homme non identifié, en décomposition, a été retrouvé dans un buisson. Selon des sources sur place, ce cadavre a été vu par des gens qui cherchaient du bois de chauffage et il a été enterré par la population en collaboration avec des agents de la croix rouge sur l'ordre du chef collinaire, Pili Ndikumana.

1.1.3. DES CAS D'INFANTICIDES ET D'ASSASSINATS D'ENFANTS

Un corps sans vie d'une fillette retrouvé en commune Busoni, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mai 2022 indique qu'en date du 30 avril 2022, sur la colline Marembo, commune Busoni, province Kirundo, un corps sans vie de Nadine Iradukunda, âgée de 10 ans, élève de l'ECOFO Marembo a été retrouvé tout près du Lac Cohoha par des enfants qui allaient puiser de l'eau. Selon des sources sur place, sa famille l'avait cherchée partout depuis le 22 avril 2022. L'OPJ et les chefs de service sanitaire ont indiqué qu'il y avait 5 jours que l'enfant a été tué.

Un enfant tué en commune et province Kirundo

En date du 2 mai 2022, sur la colline Mutara, commune et province Kirundo, Gérard Ndayikengurutse a tué son bébé et a jeté le corps dans les toilettes de l'ECOFO de Mutara. Selon des sources sur place, le mobile de cet acte ignoble est lié à la non-reconnaissance de sa paternité car il accusait sa femme d'avoir eu des relations extra-conjugales. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris fuite et l'administration communale est à sa recherche.

1.1.4. DES PERSONNES TUEES AUX FAITS SECURITAIRES

Un policier mort en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 7 mai 2022, vers l'après-midi, sur la colline Kagwema, commune Gihanga, province Bubanza, un policier s'est fusillé. Selon des sources sur place, il est entré dans la maison inachevée où il

habitait avec ses collègues et il s'est tiré une balle à la tête. Quand d'autres policiers ont entendu des coups de feu, ils se sont précipités, de même que les habitants de cette colline et ils ont trouvé le corps allongé à côté du fusil. Selon les mêmes sources, il y a quelques jours que la victime avait des troubles mentaux.

1.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

1.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une femme battue en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2022 indique qu'en date du 29 avril 2022, vers minuit, sur la colline Shembati, commune Butaganzwa, province Kayanza, Jeanine Nzoyisaba, âgée de 33 ans, a été battue à coup de bâtons par son mari, Edmond Bizanzeza, âgé de 39 ans et blessée au niveau du dos. Selon des sources sur place, cet homme menaçait cette femme de la chasser du ménage disant qu'il ne veut plus d'elle. Le lendemain, Jeanine a porté plainte aux élus collinaires mais ces derniers ne sont pas intervenus du fait que ces autorités ont été corrompues par le présumé auteur. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Musema pour des soins médicaux et elle est retournée vivre chez ses parents de peur d'être tuée par son mari.

Une femme violée par des Imbonerakure en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mai 2022 indique qu'en date du 29 avril 2022,

sur la colline Kibimba, commune Giharo, province Rutana, des Imbonerakure dont Ruhoranyi, responsable collinaire du parti CNDD-FDD à Kibimba, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, ont battu et violé J.M., dans son champ et ont pris le vélo de la coopérative Sangwe qu'elle avait. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont bandée les yeux avec une partie d'un pagne avant de la violer. Après cet incident, elle a été conduite à l'hôpital Kinyinya pour des soins médicaux où elle a quitté en date du 3 mai 2022. Selon les mêmes sources, à l'origine de ces violences sont les conflits fonciers concernant l'exploitation des marais de Maragarazi qui existent entre son mari, Théoneste Juma, membre du parti CNDD-FDD mais accusé d'appartenir au parti CNL, ancien chef de cette colline et les autorités administratives dont le Gouverneur, Sylvain responsable provincial du parti CNDD-FDD et Rénovat, responsable communal du parti CNDD-FDD. Cette femme est allée porter plainte à la police mais Rénovat qui se trouvait sur place l'a chassée en l'accusant de menteur.

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune et province Ngozi

Depuis le 2 mai 2022, Pierre Claver Kantungeko, résidant au centre-ville de Ngozi, employé de la Fondation Stamm, a été porté disparu. Selon des sources sur place, il avait quitté la maison et il s'était rendu à la fête de célébration de la journée internationale du travail, à Ngozi. Pendant la journée, sa femme connue sous le sobriquet de Ntafatiro, travailleuse à l'hôpital autonome de Ngozi, a été

menacée par Ciza, agent du SNR, à bord d'un véhicule accompagné par des membres de la milice Imbonerakure de Ngozi et été accusée d'avoir hébergé sa femme qui l'avait fui. Selon les mêmes sources, Ciza a tenté d'enlever cette femme mais celle-ci a été secourue par des policiers tandis que le présumé auteur a juré de se venger contre son mari. Le soir, Pierre Claver Kantungeko n'est pas rentré à la maison. Ciza a été arrêté par la police pour des raisons d'enquête.

I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 3 mai 2022, au poste de police de la zone Gatwe, commune Kayogoro, province Makamba, Lucien Sakubu et son petit frère René Niyongirako, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot de ce poste, par un OPJ alors qu'ils allaient porter plainte contre des Imbonerakure qui leur avaient volé une somme de plus de 300 000 fbu lors d'une embuscade. Selon des sources sur place, en date du 2 mai 2022, vers 22 heures, sur la colline Nyantakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, ces deux victimes sont tombées dans une embuscade tendue par une quinzaine de membres de la milice Imbonerakure dont Niyonkuru, Zalbabert, Munezero dirigés par Fanuel Ndayishimiye, chef de colline Nyantakara. Selon les mêmes sources, certains responsables du parti CNDD-FDD et des administratifs à la base avaient déjà planifié d'éliminer Lucien Sakubu en l'accusant de dénoncer les abus commis

par certains responsables de cette localité.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 5 avril 2022, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, Mélance Ndayizeye et Dieudonné, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 4 mai 2022, vers 20 heures, sur cette même colline, Mélance s'était disputé avec Clovis, chef des Imbonerakure dans son cabaret. Cet Imbonerakure avait provoqué Mélance et lui a jeté une bouteille vide et Mélance a blessé Clovis avec la même bouteille au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, Clovis a été conduit au CDS Rusaka pour les soins de santé. Le lendemain, l'administrateur de la commune Rusaka et le 1^{er} secrétaire communal du parti CNDD-FDD ont organisé une réunion de pacification auprès de la population.

II. DE LA GOUVERNANCE

Grognes des détenus de la prison Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mai 2022 indique qu'en date du 29 avril 2022, à la prison de Bururi qui dispose d'un total de 293 prisonniers sur une capacité d'accueil de 250 personnes, des prisonniers se plaignent que des responsables de cette prison font une discrimination dans l'application de la mesure de libération conditionnelle des prisonniers. Selon des sources sur place, 9 hommes seulement membres du parti CNDD-FDD

ont bénéficié de cette libération conditionnelle et Martin Habimana, directeur adjoint de la prison de Bururi a expliqué qu'ils été libérés provisoirement après avoir rempli les critères ci-après: avoir purgé 1/4 de leur peine et avoir manifesté un bon comportement dans la prison. Signalons que cette prison englobe 162 hommes et 13 femmes prévenus, 103 hommes et 13 femmes condamnés ainsi que 2 nourrissons.

Plaintes des commerçants en commune et province Bururi

En date du 4 mai 2022, sur la colline Kiremba, commune et province Bururi, des commerçants de cette colline sont allés porter plainte auprès du Gouverneur de cette province. Selon des sources sur place, tout a commencé lorsqu'ils ont été taxés au double les taxes mensuelles par un prénommé Olivier, Imbonerakure de cette colline et agent percepteur des taxes communales. Avant ils payaient 12000 fbu mais ils les ont obligés de payer le double sans présenter aucune raison et il a procédé à fermer des boutiques de ceux qui ont refusé de payer la somme imposée.

Des autorités provinciales impliquées dans la vente frauduleuse du carburant dans le pays

En province Kirundo comme dans d'autres provinces du pays, la rareté du carburant a atteint son point culminant. Cette rareté a entraîné des conséquences multiples dont la hausse des prix de transport, la vente frauduleuse du carburant par des autorités, la perturbation des activités de la population, etc. A titre d'illustration, depuis le 3 mai 2022, en province Kirundo, plus de 80 véhicules ont été garés et alignés à la station-service de Khalfan non ravitaillé en essence il y'a plus de 2 semaines. Selon des sources sur place, à cette même date, cette station a été ravitaillée en gazoil à raison de 10.000 litres et les autorités tant provinciales que communales qui étaient venues avec leurs bidons ont été servies les premières sous la supervision d'Eric, chef de cabinet du gouverneur. Ce dernier s'est attribué 500 litres, procureur Gérard Niyokindi 200 litres, Jenifer Kankindi, administrateur de la commune Vumbi 300 litres, Kabura J.Marie commissaire provincial de la PNB à 500 litres tandis que l'administrateur de la commune Bugabira, Eric Twizerimana a eu 300 litres. Selon les mêmes sources, cette station a été vidée et les véhicules qui y avaient fait la queue depuis le 1^{er} mai 2022 sont rentrés vides. Après, ces propriétaires de ces véhicules achètent le carburant chez ces autorités en cachette à raison de 5.000 fbu le litre alors que le prix normal par litre est de 3514 fbu. Signalons que de-

puis le 30 avril 2022, le prix de transport de Bujumbura-Kirundo a été augmenté passant de 13.000 fbu à 16.000 fbu au niveau des agences volcano. Cependant, en date du 4 mai 2022, le Gouvernement du Burundi a fixé les prix suivant les provinces et bien que le prix de transport Bujumbura-Kirundo soit fixé à 13.500 fbu, ces agences de voyage ont gardé le statu quo et ils donnent un ticket de Bujumbura de 13.000 fbu annexé avec un autre ticket de 3.000 fbu de Kirundo-Masanganzira.

Des conducteurs de taxi-motos interdits d'être approvisionnés en carburant en commune et province Muramvya

Depuis le 3 mai 2022, l'administrateur communal de Muramvya, Espérance Nduwayezu a interdit aux conducteurs de taxi-motos de s'approvisionner en carburant en commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, la raison est qu'en date du 2 mai 2022, ces conducteurs de taxi-motos n'ont pas participé au défilé lors de la célébration de la journée internationale du travail comme leur avait exigé cet administrateur Communal. Ainsi, chaque moto qui se présente à une station-service est perquisitionnée par la police et les conducteurs de taxi-motos ont décidé d'augmenter le prix de transport passant de 500 fbu à 1000 fbu pour une simple course en expliquant qu'ils achètent le carburant par fraude et à prix élevé.

Du carburant mélangé avec de l'eau en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 5 mai 2022, dans l'après-midi, sur la colline Gihinga, zone Mwaro, commune Kayokwe, province Mwaro, le carburant qui a été distribué par la station-service Delta, était mélangé avec de l'eau. Selon des sources sur place, presque tous les véhicules servis du carburant ne pouvaient pas démarrer. Les chauffeurs qui ont reçu ce carburant ont laissé leurs véhicules pour que ce carburant soit changé le lendemain quand viendra un technicien. Selon les mêmes sources, un camion-citerne en avait amené 10.000 litres.

III. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Tentative d'assassinat en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mai 2022 indique qu'en date du 24 avril 2022, vers 23 heures, à la 2^{ème} avenue, quartier Gitaramuka, zone Musaga, commune Muha, Bujumbura Mairie, Rénovat Misigaro alias Kirenge, a failli être tué par une femme connue sous le sobriquet de Maman Dann, vendeuse de boissons locales, en collaboration avec le prénommé Olivier. Selon des sources sur place, ils l'ont blessé au niveau des testicules à l'aide d'une lame de rasoir. Selon les mêmes sources, Kirenge a été conduit à l'un des hôpitaux de la Mairie de Bujumbura tandis qu'Olivier et cette femme ont été conduits aux cachots de la zone Musaga.

Des dépôts de motos et tricycles chez Ladack et des médicaments de MSF incendiés en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 2 mai 2022, vers 15 heures, tout proche du port de Bujumbura, au quartier asiatique, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, des dépôts des motos et tricycles appartenant à Ladack et un dépôt des médicaments de l'ONG MSF ont été incendiés. Selon des sources sur place, le feu qui a emporté en fumée des tuk tuk, des motos, des pneus, d'autres matériaux ou machines ainsi que des médicaments du dépôt de MSF a été un peu maîtrisé un peu tard, vers une heure du matin en date du 3 mai 2022. Selon les mêmes sources, la police parle d'un incendie accidentel alors que d'autres sources parlent d'incendie criminel pour contrecarrer le commerce de cet indien qui s'est vu ses affaires réduites après la réduction des zones de circulation de tuk tuk moto et vélos dans la mairie de Bujumbura. La police a donné un bilan de 810 motos, 105 tuk-tuk, 2 machines pour fabriquer les

pavés, une bétonnière et tout le stock des médicaments du MSF.

Une personne blessée en commune Matana, province Bururi

En date du 7 mai 2022, vers 20 heures, dans la localité de Muka, colline Ruzira, commune Matana, province Bururi, Yves Nimenya, cultivateur a été grièvement blessé poignardé au niveau des reins par Ngasahari, Imbonerakure, mécanicien des motos. Selon des sources sur place, la victime rentrait en provenance d'un bistrot de cette localité non loin de son domicile quand elle a été attaquée puis poignardé par son voisin avec qui il s'est disputé un peu avant dans la même nuit, dans ce bistrot avant de rentrer. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal à Bururi.

Un policier brûlé par essence en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mai 2022 indique que dans la nuit du 30 avril 2022, un policier du commissariat communal de Makamba, a été brûlé suite à un incendie survenu dans la maison d'une position qui abrite les policiers et des tenues des policiers ont pris feu aussi. Selon des sources sur place, ce carburant composé de 2 bidons d'essence qui avait été conservé sur leur position avait été saisi en zone Gitaba, commune et province Makamba à destination de la province Bururi par ces policiers. Selon les mêmes sources, en date du 1^{er} mai 2022, dans la nuit, la police a opéré une fouille perquisition dans la maison qui abrite les policiers au chef-lieu de la province Makamba et sur différents marchés noirs de cette province. Le policier brûlé a été alité à l'hôpital de Makamba.

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des faits sécuritaires et des questions liées à la gouvernance dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.